

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 7 JUILLET 2011

Le conseil municipal a été convoqué le 1^{er} juillet 2011 en séance ordinaire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la dernière réunion
3. Schéma départemental de coopération intercommunale : avis du conseil municipal
4. Cession de terrain communal : avis du conseil
5. Cimetière communal : approbation du plan et du règlement
6. Encaissement des recettes : moyens de paiement automatisés
7. Restaurant scolaire : avenant de transfert d'un marché
8. Services publics d'assainissement non collectif et de collecte des ordures ménagères : rapport annuel
9. Club ados : remise gracieuse
10. Informations et questions diverses.

Etaient présents :

François Noblot, Jean-Paul Fauconnet, Jean-Philippe Hass, Françoise Nida, Nancy Molières, Denis Philippe Arnaud Paulet, Robert Besançon, Anne-Marie Frère, Yannick Laurent, Patricia Honnet, Ninetta Nuninger, Nicolas Mennetrier, Alain Kanarosky, Robert Cohen, Geneviève Muller, Anita Pinet

Absents excusés :

Christine Robillard donne pouvoir à François Noblot
Clément Continant donne pouvoir à Anne Marie Frère
Cristelle Chantier
Eddy Godon

Sur proposition du Maire, le conseil municipal :

- ☞ nomme Robert Cohen secrétaire de séance
- ☞ adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2011 et retire de l'ordre du jour le rapport n°4 dans la mesure où les éventuels acquéreurs de la parcelle n'ont pas encore confirmé leur accord sur la transaction
- ☞ émet un avis aux propositions de Mr Le Préfet contenues dans le projet de schéma départemental de coopération intercommunale :
 - défavorable à la suppression du syndicat d'adduction d'eau potable Saint Lyé – Payns et celui de la région de Macey – Montgueux – Grange l'Evêque
 - défavorable à la suppression du syndicat d'assainissement Barberey/Saint-Lyé
 - défavorable à la suppression du syndicat intercommunal de Grange l'Evêque
 - défavorable à la suppression des syndicats de gestion du RPI :
 - défavorable au rattachement de la commune de Lavau au Grand Troyes ainsi que celui des communes de Creney, Sainte Maure, Villechetif et Barberey St Sulpice
 - avis favorable à la suppression des syndicats de transport scolaire
- ☞ accepte le nouveau plan dont l'espace cinéraire du cimetière et approuve le règlement actualisé. Il fixe par ailleurs les prix suivants :
 - pour l'espace cinéraire (durée 30 ans) :
cavotin : 150 €
tombe cinéraire : 200 €
 - concession avec caveau conservé (sachant que ce prix s'ajoute au prix de la concession) :
1 place : 400 €
2 places : 600 €
3 places : 800 €
4 places : 1 000 €
- ☞ accepte de proposer aux administrés deux nouveaux moyens de paiement, le paiement par carte bancaire via internet et le prélèvement automatique pour les loyers
- ☞ accepte le transfert du marché accordé à la société RONZAT et cie dans le cadre de la construction du restaurant scolaire à la société RONZAT SAS.

- ☞ prend acte du rapport annuel des services publics d'assainissement non collectif et d'élimination des déchets
- ☞ accepte la remise gracieuse d'une dette de 21.50 € correspondant à une facture du club ados de 2003 non payée dans la mesure où le jeune concerné et devenu majeur à ce jour est insolvable

Informations et questions diverses :

Le Maire donne les informations suivantes :

- le SCOT a été approuvé le 5 juillet.
- il a reçu une pétition des habitants des rues située près du restaurant scolaire qui contestent les orientations prises lors de la dernière réunion. Il précise qu'il souhaite organiser une réunion de quartier pour en débattre avec les personnes et une nouvelle réflexion pourra alors être proposée à la commission circulation.
- le nouveau policier municipal prendra ses fonctions le 1^{er} septembre

François Noblot :

- informe le conseil municipal que l'esthéticienne ne donnera pas suite à son projet de transférer son institut dans le local laissé libre par la dentiste. Il ajoute que son installation aurait entraîné d'importantes dépenses d'investissement pour la commune qu'il n'était pas prêt à engager. Mme Molières suggère d'étudier l'idée de le conserver pour le réserver aux associations qui manquent de locaux. Mr Kanarosky lui répond que la commune a déjà acheté la maison Adam, sur laquelle pour le moment aucun projet d'utilisation n'a été émis
- fait un état d'avancement sur la construction du restaurant scolaire, qui est à ce jour hors d'eau. Il est prévu de le rendre hors d'air pour la mi-juillet
- signale que les travaux de réfection de la façade du fleuriste entraînent plus de travaux que prévus, compte tenu des exigences de l'architecte des bâtiments de France
- dresse la liste des travaux qui seront effectués pendant les vacances (peintures et isolation aux écoles, réfection des couvertures des bâtiments, changement des fenêtres à l'étage de l'accueil de loisirs)
- les travaux de voiries vont prochainement faire l'objet d'une consultation sachant que l'enquête publique pour l'alignement est prévue pour fin août

Jean-Philippe Hass informe le conseil que Mme Schneider, institutrice à l'école maternelle vient de prendre sa retraite. En ce qui concerne l'accueil des jeunes pendant les vacances, les effectifs de l'ACMSH sont en baisse, ceux du club ados sont en hausse

Nancy Molières demande une visite de la maison Adam pour réfléchir à son devenir. Elle sollicite l'aide des conseillers pour l'organisation des festivités du 14 juillet

Françoise Nida fait part au conseil du choix de la commission communication pour la décoration du hall d'accueil, en la personne de Mme Caillaud Houel, artiste-plasticienne

Robert Besançon s'interroge sur l'opportunité de conserver le syndicat d'aménagement de la vallée de la Seine, sachant que la réglementation ne permet plus beaucoup d'interventions, et que les seuls travaux autorisés coûtent très chers. Il se demande si cette compétence ne pourrait pas être transférée à la communauté de communes Seine Melda Côteaux

Nicolas Mennetrier a constaté de gros trous sur le parking de la poste et demande s'ils peuvent être rebouchés

Alain Kanarosky présente les festivités du 14/7 à Grange l'Evêque et signale que le tilleul dans la cour de l'école primaire pose problème, et qu'il ne craint d'être obligé de le faire couper

Le Maire,

Marcel SPILMANN